

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Socio-éducatif
Emploi	Educateur Spécialisé
Métier	Educateur Spécialisé
% temps	100% : partagé sur deux Départements cliniques : 50% ADOLESCENT et 50% SUNRISE

2. AFFECTATION

Pôle	Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0239 Département ADOLESCENT CR 0240 Département SUNRISE
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	UF 2403 MONPLAISIR ADOS UF 2456 MONPLAISIR SUNRISE Plateforme SUD, CMP LES ALOUETTES

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'éducateur.e spécialisé.e est placé.e sous l'autorité directe du Cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'Unité ; dans le cadre de ses compétences, il exerce sa fonction au sein de l'équipe pluri professionnelle de l'Unité. En l'absence du Cadre de son unité de référence, il est sous la responsabilité hiérarchique du Cadre qui assure la suppléance.

L'éducateur.e spécialisé.e est rattaché.e à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : Cadre Supérieur de Santé, Assistant du Chef de Pôle et Coordonnateur des Soins.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin psychiatre responsable de l'Unité de soins.

L'encadrement se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'agent, selon la nécessité des services.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Cycle hebdomadaire	38h20 en repos variables, du lundi au vendredi
Amplitude horaire	8h-20h
Horaires	9h-17h

Congés pris dans le respect de la note GTT de l'établissement et de l'organisation du pôle et programmés en lien avec les cadres du pôle au regard des règles de fonctionnement établies. A ce titre, il participe aux suppléances organisées au niveau du pôle.

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

5.1. Caractéristiques du pôle PEA

La pédopsychiatrie, selon la HAS et les ARS, est une spécialité médicale visant à :

- Repérer, diagnostiquer et traiter les troubles psychiques chez les enfants et adolescents.
- Assurer une prise en charge coordonnée entre les différents acteurs.
- Garantir la continuité des soins, notamment lors du passage à l'âge adulte.
- Adapter l'offre de soins aux besoins spécifiques de chaque territoire.

Le référentiel de qualité et sécurité de soins version 2025 de l'HAS a comme critère impératif : Critère 1.1-02 - Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté.

Le Haut Comité de la santé publique rend compte en décembre 1992, dans son rapport Stratégie pour une politique de santé, de la complexité de la période de l'enfance et de l'adolescence et de ses conséquences sur la santé de l'enfant et du futur adulte : « L'enfance et l'adolescence sont des périodes du développement physique et mental, de l'acquisition d'un capital culturel et scolaire, plus ou moins important, de l'intégration à la vie sociale, plus ou moins réussie. C'est aussi un moment d'identification personnelle et sociale et celui où achève de se constituer le capital - santé [...]. ».

Ainsi, la pédopsychiatrie s'adresse à des enfants et des adolescents dont les souffrances ne peuvent se comprendre qu'en tenant compte du développement, de l'histoire individuelle, des liens familiaux et du contexte social. L'âge chronologique ne suffit pas à décrire les réalités cliniques : c'est aussi le degré de maturité affective, la nature des symptômes et l'environnement de vie qui permettent de penser l'indication d'un accompagnement. La pédopsychiatrie au sein de notre Pôle s'organise ainsi autour de quatre départements cliniques répartis sur l'ensemble du territoire du CHV PULM (intra et extra hospitalier). En amont des Départements la Plateforme POP (Plateforme d'Evaluation et d'Orientation) permet de recevoir les demandes et de les orienter de façon la plus efficiente possible

Département PPE – Périnatalité et Petite Enfance (de la préconception à 5 ans)

La toute petite enfance est une période fondatrice, où la vie psychique émerge dans la relation à l'autre. Les souffrances qui s'y manifestent ne sont pas toujours verbalisées, mais s'expriment par le corps, le sommeil, l'alimentation ou la relation. La pédopsychiatrie, à ce stade, s'attache à comprendre les fragilités du développement dès les premiers instants de vie, voire en amont, au cours de la grossesse. Ce département s'adresse à une population en période de vulnérabilité : les parents et les enfants.

Il prend en charge trois domaines d'activités de soins :

- La préconception,
- La périnatalité (De 0 à 2 ans),
- La petite enfance (De 2 à 5 ans).

Ces domaines d'activité se déclinent sous la forme de consultations, thérapies individuelles et familiales, interventions groupales, interventions à domicile, Guidance Parentale, Rééducations Orthophoniques ou Psychomotrices, etc.

Département TETA – Trauma Enfants / Troubles Anxieux (de 6 à 12 ans)

Entre 6 et 12 ans, l'enfant acquiert peu à peu les repères nécessaires pour appréhender le monde, mais aussi pour intérioriser ses angoisses. Cette période charnière, où les apprentissages scolaires et les liens sociaux deviennent centraux, est aussi celle où peuvent apparaître des troubles anxieux, des réactions post-traumatiques ou des comportements d'opposition qui masquent souvent une souffrance intérieure. Ce département accueille des enfants confrontés à des expériences de rupture, de violence ou d'instabilité, mais aussi ceux chez qui l'anxiété devient envahissante. Il s'agit ici de reconnaître les signaux de détresse, souvent discrets ou détournés, et de soutenir l'enfant dans son expression émotionnelle, à travers une approche contenant, sécurisante et adaptée à son âge.

Il prend en charge deux dimensions cliniques :

- Le Psycho traumatisme de l'enfant,
- Les Troubles Anxieux de l'enfant (dont le refus scolaire anxieux).

Avec trois axes des prises en charge :

- Des soins individuels et interventions groupales,
- L'accompagnement et la guidance parentale,
- L'appui aux Partenaires

Département ADOLESCENT ET TRANSITION (de 13 à 18 ans)

L'adolescence est une étape de bascule, à la fois pleine de promesses et de vulnérabilités. À l'interface entre l'enfance et l'âge adulte, l'adolescent explore son identité, cherche sa place, questionne ses repères. C'est aussi à cet âge que peuvent émerger des troubles psychiques plus structurés. Ce département accompagne des jeunes parfois en crise, parfois en quête de sens, souvent tiraillés entre dépendance et besoin d'autonomie. Le soin s'y déploie dans une écoute respectueuse de leur singularité, avec une attention particulière portée à la continuité des parcours, notamment lors du passage vers les services de psychiatrie adulte.

Dédié aux jeunes de 13 à 18 ans présentant des troubles psychiatriques complexes. Il propose une prise en charge spécialisée pour accompagner les adolescents vers l'âge adulte en tenant compte des spécificités de cette période de transition. Le département dispose d'une offre de soin permettant une réponse gradée aux besoins des adolescents.

Avec trois axes des prises en charge :

- Des soins individuels et interventions groupales (sur site ou à domicile),
- L'accompagnement et la guidance parentale,
- L'appui aux Partenaires.

Département SUNRISE – Service Universitaire du Neurodéveloppement (1 à 18 ans, transversal)

Certaines trajectoires de développement se déploient hors des normes attendues. Le département SUNRISE s'adresse aux enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement : troubles du spectre de l'autisme, troubles du langage, de l'attention, des apprentissages ou déficiences. Ce département, transversal à tous les âges, propose une approche globale, pluridisciplinaire et évolutive. Il ne s'agit pas seulement de diagnostiquer, mais d'accompagner chaque enfant dans sa singularité, en mobilisant les ressources de son entourage et de son environnement. SUNRISE incarne ainsi une vision ouverte, intégrative et bienveillante de la pédopsychiatrie contemporaine.

Le département SUNRISE intervient auprès d'enfants de 1 à 18 ans. Il vise à diagnostiquer précocement, à accompagner les familles et les jeunes et à intervenir de façon ciblée et limitée dans le temps lors de moment de crise ou de transition.

Les objectifs du Département sont :

- L'Évaluation et la prise en charge pluridisciplinaire et précoce des enfants,
- La Psychoéducation auprès des familles, enfants et adolescents,
- La Prise en charge mobile sur les lieux de vie (dont l'école) lors de situations complexes avec des comportements défis,
- La Prise en charge spécifique sur temps court et déterminé au préalable qui sont insuffisamment instaurés dans leur environnement

En extra hospitalier, les quatre Départements sont représentés dans chacune des cinq Plateformes de soins sectorisées :

- Nord Rillieux,
- Sud Lyon 8 : Monplaisir,
- Est Meyzieu et Vaulx en Velin
- Ouest Perrache,
- Centre Villeurbanne.

En intra hospitalier, il existe des unités de recours et des dispositifs d'Hospitalisations Complète et Ambulatoires qui dépendent des Départements :

UNITES DE RECOURS :

- VAGUE VARIance de Genre Unité Enfant (Consultation 8-18 ans),
- MEF Maison de l'Enfant et de la Famille (Consultation et orientation 3-11 ans),

DEPARTEMENT PPE : PERINATALITE ET PETITE ENFANCE

- UMB HC : Unité Mère Bébé (Unité d'Hospitalisation),
- UMB HDJ : Unité Mère Bébé (Hôpital de Jour),
- CPC : Consultation Pré-Conceptionnelle.

DEPARTEMENT ADOLESCENT ET TRANSITION

- UHBA HC : Unité d'Hospitalisation Brève pour Adolescents,
- HC Hubert Flavigny : Unité d'Hospitalisation pour Adolescents,
- HDJ Hubert Flavigny (Hôpital de Jour),
- HDJ ASAP Accueil et Soins pour Adolescents en Psychiatrie (Hôpital de Jour),
- Equipe Mobile pour Adolescents Mouv'ADOS,
- RAFT Relais Accueil Familial Thérapeutique (Consultation).
- UTTSF Unité Transversale Thérapies Suivi Familial

DEPARTEMENT SUNRISE : SERVICE UNIVERSITAIRE DU NEURODEVELOPPEMENT

- Unités DENVER (Consultation),
- CEDA : Centre Evaluation Diagnostic Autisme,
- CETESLA : Centre d'Evaluation Spécialisé dans les Troubles du Langage, des Apprentissages et de l'Attention.

5.2. Caractéristiques du lieu d'exercice

LA PLATEFORME SUD regroupe deux CMP : MONPLAISIR et BASTIE. Le Centre Médico Psychologique MONPLAISIR accueille et prend en charge l'enfant ayant des difficultés psychiques de sa naissance à 18 ans ainsi que ses représentants légaux. Elle fait partie du CH VINATIER PSYCHIATRIE Universitaire Lyon Métropole, attachée au Pôle PEA. Le CMP MONPLAISIR est une structure de soins destinée à répondre particulièrement aux besoins de la population de Lyon 3^{ème}, 6^{ème}, 8^{ème} arrondissements et BRON. Il accueille des enfants ou adolescents présentant des troubles psychiatriques divers se manifestant par différents symptômes. Le travail en équipe pluri professionnelle s'organise à partir de soins individuels, groupaux et/ou familiaux, avec ou sans médiation. Il s'appuie sur une réunion d'équipe hebdomadaire. Le CMP apporte des réponses diversifiées dans le cadre du soin mais aussi de la prévention et s'inscrit dans le lien avec des partenaires intervenant dans le champ de l'enfance.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'éducateur spécialisé est chargé d'éduquer, d'accompagner et de soigner, sous l'angle médico-socio-éducatif, des adolescents dans un processus de réhabilitation psychosociale. Il vise à mettre en place, organiser et animer avec un ou plusieurs soignants, voire seul, des activités thérapeutiques de groupe et / ou des prises en charge individuelles en cohérence avec le projet de soin défini. Il assure une fonction de référence éducative qui s'inscrit dans le projet de soins individualisé.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Accompagnement éducatif et psychoaffectif en vue de l'autonomisation progressive de l'enfant et de l'adolescent.

- Participation à différentes activités thérapeutiques en fonction de leurs caractéristiques spécifiques.
- Recueil des informations (sanitaires, sociales, économiques...) nécessaires à l'évaluation du patient, compte rendu des observations dans le dossier informatisé du patient (CORTEXTE)
- Rédaction des rapports d'observation et des propositions éducatives
- Synthèse en équipe pluridisciplinaire des besoins de l'adolescent
- Conception, organisation et animation d'ateliers ou d'activités éducatives
- Participation aux réunions cliniques / institutionnelles, aux supervisions et analyse de pratique
- Encadrement, formation et tutorat des étudiants en stage
- Inscription comme acteur dans la vie institutionnelle du secteur
- Assurer la confidentialité des informations traitées
- Contribuer à la prise en charge des enfants accueillis à l'hôpital de jour,
- Animer des groupes de psychoéducation,
- Animer des groupes d'habiletés sociales ou autonomie ou gestion comportement,
- Réaliser des interventions selon la formation du professionnel (PACT, BARKLEY etc..),
- Assurer des prises en charge individuelles ou groupales
- Participer à l'accueil et à la rencontre des familles

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Participation aux réunions pluridisciplinaires et de synthèse
- Participation aux réunions d'équipe
- Traçabilité et cotation des actes

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Intérêt pour le travail auprès des enfants et adolescents en psychiatrie
- Connaissances en psychologie du développement
- Connaissances en psychopathologie du psycho traumatisme
- Connaissance du travail en groupe thérapeutique
- Connaissance du travail familial
- Intérêt pour le travail en équipe
- Intérêt pour l'usage des outils informatiques et vidéo
- Rigueur, disponibilité, adaptation, et ouverture d'esprit
- Connaissance des tests psychométriques et neuropsychologiques (NEPSY, tests attentionnels et praxiques, K-ABC, et tests psychométriques classiques) ; connaissance sur l'autisme, sur les troubles d'apprentissages, sur la psychopathologie pédopsychiatrique en générale

9.1. Capacités relationnelles

- Observation, écoute, contenance
- Disponibilité auprès des patients, des familles, des collègues et des différents partenaires,
- Ouverture d'esprit et prise d'initiative,
- Adaptation dans une équipe pluridisciplinaire et au niveau institutionnel,
- Collaboration et articulation avec les divers consultants du pôle et les partenaires du soin.

9.2. Capacités professionnelles

- Capacité de réflexion, d'élaboration et d'évaluation de projets individuels et/ou collectifs,
- Capacité d'analyse des situations de soins,
- Capacité à s'inscrire dans les projets de soins et dans un collectif soignant,

- Capacité à accueillir, identifier et gérer des situations parfois complexes au regard des difficultés des enfants et des familles,
- Capacité à prendre en soin les enfants porteurs de pathologies lourdes,
- Transmission de son expérience aux stagiaires du service ou aux nouveaux professionnels,
- Retour sur son travail et notamment à retranscription de ses observations et ses actes dans le dossier de soins informatisé (logiciel Cortexte)

10. CAPACITES PERSONNELLES

- Reconnaître ses propres limites,
- Capacité à gérer les enjeux transférentiels et ses propres mécanismes psychoaffectifs,
- Capacité à travailler de façon autonome,
- Faire preuve de souplesse et de disponibilité.

10.1. Formation souhaitée

- Diplôme d'état d'éducateur spécialisé

10.2. Expérience professionnelle

- Avoir une expérience en psychiatrie et dans le meilleur des cas en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

10.3. Connaissances spécifiques attendues

- Avoir des notions théoriques en matière de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
- Maîtrise de l'outil informatique
- Titulaire du Permis B

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle PEA		
Modifications apportées par la nouvelle version		
Première version		
Rédaction	Vérification	Validation
Corinne DUHAMEL Cadre de Plateforme SUD – Pole PEA Benjamin GARNIER Cadre supérieur de santé Assistant cheffe de pôle PEA	Elise BLONDELLE Cadre supérieure de santé Faisant fonction	P-H DUCHARME Coordonnateur général des soins